

# Tariff engineering to circumvent import controls must be stopped

## THE ISSUE

- » When a chicken product is packaged with another product that makes up at least 13% of the overall product weight, the resulting good is usually considered a “specially defined mixture” (SDM) and not chicken for import control purposes. In other words, products containing as much as 87% chicken meat are generally not subject to import controls.
- » A handful of companies have identified this as an opportunity for tariff engineering, and are developing new SDMs by packaging together two distinct products – such as packets of sauce with chicken tenders or wings – in the same box. These products are created with the sole purpose of increasing chicken imports while evading import controls.
- » Tariff engineering has increased the uncontrolled influx of foreign chicken meat into the Canadian market, undermining Canadian job creation, harming the Canadian economy, and hurting Canadian chicken farmers and the supply management system under which they operate. It is also placing Canadian food manufacturers who play by the rules at a competitive disadvantage.
- » In 2018, 16 Mkg of imports was granted for these products, creating pressure on TRQ allocation while clearly abusing the parameters of existing SDM rules.



## THE SOLUTION

- » The Canadian government must clarify the definition of SDMs in order to prevent tariff engineering for the sole purpose of circumventing import controls.
- » The Customs Tariffs must be amended to specifically exclude sauce and other forms of creative packaging developed explicitly to circumvent Canada's import rules.

# Arrêter la manipulation tarifaire pour contourner les contrôles à l'importation

## L'ENJEU :

- » Lorsqu'un produit de poulet est emballé avec un autre produit qui représente au moins 13 % du poids total du produit, il en résulte que le bien en question est considéré comme un « mélange défini de spécialité » (MDS) et non comme du poulet aux fins des contrôles à l'importation. En d'autres termes, les produits contenant jusqu'à 87 % de poulet ne sont généralement pas sujets aux contrôles à l'importation.
- » Quelques compagnies ont identifié cette échappatoire comme une occasion de manipuler les tarifs et élaborent de nouveaux MDS en offrant deux produits distincts – comme des sachets de sauce avec des ailes ou des filets de poulet – dans le même emballage. Ces produits sont créés dans le seul but d'importer plus de poulet tout en contournant les contrôles à l'importation.
- » La manipulation tarifaire a augmenté l'afflux de viande de poulet provenant de l'étranger sur le marché canadien avec, comme résultat, de miner la création d'emplois au Canada, de nuire à l'économie du pays ainsi qu'aux producteurs de poulet canadiens et le système de gestion de l'offre auquel ils sont sujets. Cela crée également un désavantage concurrentiel pour les fabricants d'aliments canadiens qui se conforment à la réglementation.
- » En 2018, un total de 16 Mkg d'importations a été consenti pour ces produits, créant une pression indue sur l'allocation du CT, tout en abusant clairement des paramètres des règles actuelles régissant les MDS.



## LA SOLUTION :

- » Le gouvernement du Canada doit clarifier la définition des MDS afin de prévenir la manipulation tarifaire dans le seul but de contourner les contrôles à l'importation.
- » Les tarifs douaniers doivent être modifiés pour exclure spécifiquement la sauce et d'autres formes d'emballages élaborés explicitement pour contourner les règles canadiennes à l'importation.